



Le tourisme présente un certificat d'engagement qui sera délivré aux entreprises qui adhèrent à la mise en œuvre et au respect des mesures sanitaires

- *Le badge sera disponible, via un téléchargement gratuit, pour tous les prestataires de services touristiques enregistrés auprès de Sernatur qui s'engagent à mettre en œuvre et à respecter les protocoles et les guides de bonnes pratiques sanitaires qui visent à protéger la santé des travailleurs et des visiteurs.*

En appelant l'industrie du tourisme à s'unir "et à préparer ensemble un tourisme responsable et sûr", le Sous-secrétaire au Tourisme et le Service National du Tourisme (Sernatur) ont présenté ce mardi le certificat d'engagement "Tourisme Confiance".

Il s'agit d'un badge qui sera remis gratuitement aux fournisseurs du secteur enregistrés auprès de Sernatur et qui adhèrent à l'application et au respect des protocoles et des guides de bonnes pratiques sanitaires nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs et des visiteurs, qui pourront à nouveau circuler dans le pays lorsque les conditions épidémiologiques le permettront.

Le sous-secrétaire au Tourisme, José Luis Uriarte, a souligné que "ce certificat d'engagement fait partie d'un plan intégral sur lequel nous travaillons en tant que gouvernement, avec l'objectif de préparer les entreprises du secteur afin qu'elles puissent se conformer aux nouvelles exigences que nous impose la situation sanitaire actuelle. Après cette étape, nous espérons commencer, lorsque la situation sanitaire le permettra, un plan d'information et de promotion du tourisme national, afin que les Chiliens puissent à nouveau visiter leur propre pays avec la certitude que toutes les mesures de sécurité nécessaires ont été prises".

Pour sa part, Andrea Wolleter, directrice nationale de Sernatur, a souligné que "nous nous préparons aujourd'hui en tant que secteur et cette étape préalable à la réactivation nécessite l'effort de tous les acteurs du tourisme et surtout des prestataires de services touristiques, qui doivent adapter leurs établissements et leur fonctionnement aux mesures sanitaires établies par l'autorité, afin de commencer à recevoir des touristes lorsque la réalité du pays le permettra. Nous vous invitons à nous rejoindre et à préparer ensemble un tourisme responsable et sûr, en mettant en œuvre les protocoles et en acquérant ce certificat".

Pendant ce temps, Ricardo Margulis, président de Fedetur, représentant les syndicats de l'industrie, a indiqué que "dans le tourisme, les différents syndicats travaillent depuis un certain temps sur des protocoles de sécurité sanitaire pour notre retour au travail, orientés vers les touristes ainsi que vers nos collaborateurs. L'engagement que nous signons aujourd'hui est important, car il vise à aller au-delà des normes sanitaires de base, qui sont les normes de base, et à donner des garanties que les protocoles seront appliqués avec rigueur tout en assurant un maximum de mesures pour prévenir la contagion.

Il est important de souligner que le label est accompagné d'un code QR, qui permettra aux touristes de vérifier la véracité du respect des protocoles. Le certificat sera valable pendant un an maximum à partir du lancement de cette initiative.